

Paris, le 28 septembre 2023

La FFMKR dénonce un PLFSS 2024 qui mène le système de santé dans l'impasse

La FFMKR, premier syndicat national représentatif des kinésithérapeutes libéraux, a pris connaissance du Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2024, présenté ce mercredi 27 septembre en Conseil des Ministres.

Dans un contexte d'inflation persistante, l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) fixé à + 3,2 %, demeure insuffisant, et interroge sur la volonté du Gouvernement à adapter l'offre de soins de ville aux besoins croissants et à la transformation due au vieillissement de la population.

La FFMKR attendait des mesures audacieuses permettant une modernisation accélérée du système de santé, notamment en développant l'offre libérale plus agile et économiquement plus pertinente. La légère différence entre le sous-ondam de ville (+ 3,5 %) et celui des établissements (+ 3,2 %) est un trompe-l'œil pour camoufler une reprise en main de l'administration sur les négociations conventionnelles.

Trois exemples en témoignent :

- Les modalités de mise en œuvre et la rémunération des professionnels de santé des rendez-vous de prévention seront décidées unilatéralement par arrêté.
- La généralisation des expérimentations articles 51 « parcours coordonnés renforcés » entraînera un bouleversement des modes de rémunération. Le Gouvernement entend imposer par voie réglementaire une rémunération forfaitaire, administrée par une structure disposant du pouvoir discrétionnaire de répartir les sommes entre les professionnels.
- L'annulation automatique de la participation de l'assurance maladie à la prise en charge des cotisations sociales des professionnels en cas de fraude, alors que cette sanction prévue dans les conventions est du ressort des commissions conventionnelles.

Pour la FFMKR, ces mesures portent atteinte au système conventionnel, ce qui est d'autant plus inacceptable que, le 12 septembre dernier lors de la Journée de rentrée des Libéraux de Santé, le ministre de la Santé et de la Prévention avait réaffirmé son attachement aux conventions et à la négociation avec les syndicats représentatifs.

.../...

Ce contournement du système conventionnel est non seulement une impasse pour les professionnels de santé et l'Assurance Maladie, mais également pour les patients, qui ont besoin de politiques de santé publique de long terme. La volonté affichée de développer l'activité physique adaptée (APA) par le biais des nouveaux « parcours coordonnés renforcés », dont l'organisation et le financement sont fixés unilatéralement par l'administration, montre sur le champ de la prévention un manque criant d'ambition et de volonté de concertation. L'activité physique adaptée mérite mieux que de laisser sur le banc de touche les 73 000 kinésithérapeutes libéraux, experts de l'activité physique et de la prévention de la perte d'autonomie.

Par ailleurs, ce PLFSS néglige la promesse du Gouvernement de réformer les cotisations des indépendants, afin d'assurer l'équité avec les salariés. Cette mesure aurait dû alléger considérablement les charges des kinésithérapeutes libéraux comme de l'ensemble des professions paramédicales. Aucune avancée n'est non plus en vue pour soutenir les professionnels de santé prenant un congé maternité ou paternité, réservant cette mesure aux seuls médecins depuis 2017.

La FFMKR constate que le gouvernement a aussi oublié les mesures très attendues par les patients pour améliorer rapidement l'accès aux soins. C'est notamment le cas de l'accès direct aux soins de kinésithérapie, de la reconnaissance des équipes de soins coordonnées avec le patient (ESCAP), la prescription de l'activité physique adaptée (APA) et celle d'exams complémentaires par le kinésithérapeute ou encore du déploiement du kinésithérapeute coordinateur.

Au total ce PLFSS 2024 arcbuté sur la maîtrise des dépenses, mène le système de santé dans l'impasse. La FFMKR estime que ce sera un PLFSS pour rien s'il n'est pas complété et enrichi lors de la discussion parlementaire, dont on ne retiendra que l'affaiblissement de la parole d'un gouvernement qui n'honore pas ses engagements.

Contacts presse :
Sébastien GUÉRARD – Président – president@ffmkr.org – 06 03 85 96 28
Vincent DAËL – Délégué général – v.dael@ffmkr.org – 06 62 02 34 60